

Pôle Projet Réfugié

Direction : 1A rue Sainte Claire, 68100 Mulhouse
☎ 03 89 46 24 68

Directeur : Daniel Tournier
Chef de service : Stéphanie Fraison
s.fraison@acces68.fr

Etablissement : 3 avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny, 68100 Mulhouse
8h00-12h30/13h30-18h00
☎ 09 54 21 15 98

HUDA Tassigny Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile

Fiche technique

L'admission des demandeurs d'asile en centre d'hébergement est directive, instruite par l'Office français d'immigration et d'intégration. L'affectation est décidée en fonction de la disponibilité des places, de la structuration des ménages et du degré de nécessité de mise à l'abri ou de protection (présence d'enfants, femme enceinte, état de santé, vulnérabilité particulière...)

Le centre est financé par l'État et le contrôle assuré par la Direction Départementale de l'Emploi du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations.

Sa mission :

- Accueil de demandeurs d'asile primo-arrivants
- Hébergement sur 18 logements équipés
- Information sur la procédure liée à la demande d'asile.
- Accompagnement dans la procédure liée à la demande d'asile (instruction du dossier, relais aux défenseurs juridiques).
- Accompagnement médical : établissement d'une couverture maladie, bilan et engagement de soins.
- Aide à la gestion du quotidien.
- Activité de socialisation et d'intégration.
- Accompagnement dans les démarches d'insertion des personnes reconnues réfugiées (recherche d'emploi, de logement...).



Public accueilli :

Personnes étrangères victimes ou craignant des persécutions et réclamant la protection de la France, sans solution d'hébergement ni ressources établies.

80 personnes accueillies, personnes seules, couples, familles avec enfants.

Son équipe :

- Un directeur
- Un chef de service
- Trois travailleurs sociaux
- Un agent logistique polyvalent
- Un homme d'entretien.

